

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Augustin Thierry - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Augustin Thierry - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production - en apprentissage (5232)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Augustin Thierry - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production - en apprentissage (5232)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	76	12

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Note en enseignement technologique, notes en mathématiques, physique chimie, français et anglais	Notes et appréciations portées par les enseignants	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Participation en classe, investissement dans les travaux collectifs	Appréciations des enseignants, compétences de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Assiduité, implication, autonomie, comportement en classe	Compétences de la fiche Avenir, appréciations des enseignants	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Implication dans les enseignements concernés par la formation demandée, contenu et qualité de la lettre de motivation.	Compétences de la fiche Avenir, examen des documents fournis par le candidat.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité à s'investir, ouverture d'esprit	Compétences de la fiche Avenir, examen des éléments déclarés par le candidat.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux des candidats sont examinés en fonction de leur dossier scolaire.

Il est pris en compte les notes obtenues dans les matières dominantes de la filière demandée (enseignement professionnel et technologique),

ainsi que les compétences dans les matières générales.

Une attention particulière est portée à l'investissement dans la scolarité, en classe comme dans le travail personnel.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

D'une manière générale, il est conseillé aux candidats de bien connaître la formation demandée, et d'en faire état de manière claire dans la lettre

de motivation, qui doit être vraiment faire état du parcours de l'élève et de son projet de parcours scolaire.

Par ailleurs, le dossier scolaire doit refléter l'ambition d'un parcours dans l'enseignement supérieur, avec un réel investissement en classe.

Signature :

Jérôme LAUXIRE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Augustin Thierry